

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AMR 46/003/2009 – ÉFAI

11 février 2009

AU 33/09

Menaces de mort

PÉROU

Julio César Vásquez Calle (h), journaliste
ainsi que 28 membres de communautés paysannes de la région de Piura

Le journaliste Julio César Vásquez Calle a porté plainte auprès du parquet de la région de Piura contre des policiers et des agents de sécurité d'une compagnie minière qui l'auraient torturé alors qu'il couvrait une manifestation en août 2005. Le 5 février, il a reçu un appel téléphonique de la part d'un homme lui affirmant qu'il serait tué s'il ne retirait pas sa plainte. Amnesty International pense que ce journaliste et les 28 membres de communautés paysannes ayant déposé la même plainte courent un grave danger.

L'homme qui l'a menacé a dit : « *Depuis quand ton travail est d'aider les terroristes ? On va faire en sorte que tu moisisses en prison si tu ne retires pas ta plainte ; si tu ne retires pas ta plainte, tu seras en miettes quand tu arriveras en prison.* » Julio César Vásquez Calle aurait reçu plusieurs autres appels téléphoniques au cours de la même semaine, mais personne ne répondait lorsqu'il décrochait.

Julio César Vásquez Calle et des représentants d'organisations locales de défense des droits humains ont tenu une conférence de presse le 6 janvier dans la capitale, Lima : ils ont rendu publique une série de photos qui leur avaient été remises en mains propres et qui avaient été prises pendant une séance de torture infligée à ce journaliste et à 28 membres de communautés paysannes en août 2005 à Piura.

Julio César Vásquez Calle travaille pour Cutivalú, une station de radio locale de la région de Piura (nord-ouest du pays). Le 1^{er} août 2005, il avait couvert dans cette ville un défilé pacifique auquel participaient des membres des communautés paysannes de Segunda y Cajas et de Yanta (région de Piura). Ceux-ci se rendaient au campement du personnel de la compagnie minière Majaz, dans la région du Río Blanco, au nord de Piura, près de la frontière avec l'Équateur. Il leur avait fallu plusieurs jours pour se rendre à pied de leurs villages jusqu'au campement. Tandis que les participants manifestaient à l'extérieur de ce campement, Julio César Vásquez Calle et 28 autres personnes auraient été interceptés par la police et emmenés à l'intérieur, où ils auraient été détenus pendant trois jours et torturés par des policiers et des agents de sécurité travaillant pour la compagnie minière. Selon leurs dires, ils avaient les yeux bandés et un sac sur la tête contenant une poudre qui les faisait vomir et les empêchait de respirer correctement, et ils ont été battus. Les deux femmes du groupe auraient subi des agressions sexuelles.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Minera Majaz était une filiale de l'entreprise britannique Monterrico Metals. Elle était chargée de diriger le projet d'extraction de cuivre Río Blanco jusqu'en février 2007, date à laquelle Monterrico Metals a été rachetée par le consortium chinois Zijin. Celui-ci détient aujourd'hui 79,9 % du capital de Monterrico. Depuis 2003, Minera Majaz explore les terres des communautés paysannes de Segunda y Cajas et de Yanta, à la recherche de cuivre. Selon ces communautés, l'entreprise n'a pas obtenu la majorité de deux tiers des voies exigées par la loi et signifiant l'approbation de l'assemblée communautaire. Leurs principales objections portent sur la pollution de leurs champs et de leurs ressources en eau, sur les conséquences pour la faune et la flore et sur le fait qu'ils n'ont pas été dûment informés et consultés avant que l'extraction ne débute.

Depuis 2006, selon les informations recueillies par Amnesty International, plusieurs militants en faveur des droits des communautés affectées par des projets miniers ont été inculpés d'infractions, notamment de terrorisme, et

ont reçu des menaces de mort. Aucune de ces menaces n'a fait l'objet d'une enquête approfondie et personne n'a été traduit en justice.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de Julio César Vásquez Calle, qui a reçu des menaces le 5 février ;
- exhortez les autorités à mettre tout en œuvre pour assurer sa sécurité et celle des autres personnes ayant déposé plainte pour les actes de torture qu'ils auraient subis aux mains de policiers et d'agents de sécurité travaillant pour la compagnie minière Majaz ;
- demandez aux autorités d'ordonner sans délai l'ouverture d'une enquête impartiale sur ces menaces de mort et de traduire en justice les responsables présumés ;
- appelez-les à diligenter une enquête indépendante et impartiale sur les allégations accusant la police et les agents de sécurité, et à déférer les responsables présumés à la justice ;
- priez-les instamment de garantir le droit des communautés locales affectées par des projets miniers d'être informées et de participer à une consultation ouverte, transparente et équitable avant le début de toute activité d'extraction.

APPELS À :

Ministre de l'Intérieur :

Ministerio del Interior

Ministro del Interior

Sr. Remigio Hernan í Meloni

Plaza 30 de agosto s/n Urb. Corpac

San Isidro

Lima, Pérou

Fax : + 51 1 225 7234

Formule d'appel : Sr. Ministro, / Monsieur le Ministre,

Procureure générale :

Ministerio Público

Fiscalía de la Nación

Fiscal de la Nación

Dra. Gladys Echaíz Ramos

Av. Abancay Cuadra 5 s/n

Lima 1, Pérou

Fax : + 51 1 426 2800

Formule d'appel : Sra. Fiscal de la Nación, / Madame la Procureure générale,

COPIES À :

Organisation de défense des droits humains :

Fundación Ecuémica para el Desarrollo y la Paz (FEDEPAZ)

Jr. Trinidad Morán 286

Lince

Lima 14, Pérou

Fax : +511 421 4747 / +511 421 4730

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Pérou dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 25 MARS 2009, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.